

Octobre 2007



COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST Treizième session
COMITÉ DES PÊCHES DE LA COPACO POUR LES PETITES ANTILLES Dixième Session
Cartagena de Indias, Colombie, du 9 au 12 octobre 2007
LE PROGRAMME DE STATISTIQUES HALIEUTIQUES DE LA FAO ET LA COPACO

RÉSUMÉ

Ce document décrit les principaux points du Programme de statistiques halieutiques de la FAO, qui dépend du Service de l'information et des statistiques sur les pêches et l'aquaculture (FIES). Il souligne l'importance des données recueillies dans les bases de données de statistiques halieutiques de la FAO pour la réalisation d'analyses des tendances mondiales et régionales. La qualité des statistiques de la FAO dépend de l'exactitude et de la fiabilité des données recueillies à l'échelon national et fournies à la FAO. On observe qu'au cours des dernières années, la transmission de statistiques halieutiques à la FAO par les pays et territoires de la région de la COPACO a baissé et si cette tendance ne se renverse pas rapidement, elle pourrait provoquer un appauvrissement des statistiques halieutiques disponibles pour la région. Une vue d'ensemble des activités régionales historiques et actuelles en matière de développement des statistiques halieutiques est également fournie.

Le Programme de statistiques halieutiques de la FAO

1. Le Service de l'information et des statistiques sur les pêches et l'aquaculture de la FAO (FIES) recueille des statistiques annuelles mondiales sur les captures et la production aquacole, la production et le commerce des produits de la pêche, la consommation de poisson, les flottes de pêche et les pêcheurs. Généralement, ces statistiques sont fournies par des correspondants nationaux appartenant au ministère pertinent au travers de questionnaires qui sont également disponibles sous format électronique. Les données fournies par les pays sont minutieusement examinées et, lorsque les chiffres semblent douteux, le correspondant national est consulté afin d'éclaircir les doutes. Les statistiques mises à disposition par les autorités nationales peuvent être complétées ou remplacées si de meilleures données, ayant une autre origine (par exemple, les données recueillies par les organes de pêche régionaux qui se consacrent à l'aménagement des pêches du thon), sont disponibles. Si un pays ne communique pas ses captures, malgré plusieurs rappels, ou que celles-ci ne sont pas considérées fiables, la FAO fait une estimation des données manquantes et les marque dans la base de données avec un 'F'. Enfin, la qualité des statistiques de la FAO dépend de l'exactitude et de la fiabilité des données recueillies à l'échelon national et transmises à la FAO.

2. Les données recueillies sont conservées dans des bases de données et diffusées au travers de publications (Annuaire FAO Statistiques des pêches) et de moyens électroniques (FISHSTAT + et panels de consultation en ligne) dans lesquels la totalité des séries de données sont disponibles (données depuis 1950 en ce qui concerne les bases de données sur les captures et l'aquaculture, et depuis 1976 en ce qui concerne les bases de données sur les produits). Chaque année, la FAO publie trois annuaires statistiques sur les captures, l'aquaculture et les produits de la pêche. Dans ces publications, les sections de texte et les noms des espèces figurent en trois langues (anglais, français et espagnol). D'autre part, une Circulaire sur les pêches est publiée chaque année portant sur des données de consommation, mise à jour jusqu'à l'année précédant les annuaires. La publication des annuaires sur les flottes et les pêcheurs ne suit pas un calendrier établi.

3. Il est possible de consulter les bases de données sur la production par captures, les quantités et les valeurs de la production aquacole, la production halieutique totale (captures et aquaculture), la production de produits de la pêche et le commerce de poisson à l'échelon mondial et régional (Atlantique Centre-Est, Méditerranée et mer Noire, Atlantique Sud-Est et zone du Golfe) au travers du logiciel FISHSTAT+ développé par le FIES. Il est possible de télécharger le logiciel, ainsi que les ensembles de données pertinentes, à partir d'une page¹ du site Web du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO. Il est également possible de consulter directement en ligne les principales bases de données statistiques à partir d'une autre page² du site Web.

4. Outre la collecte et la manipulation de données, FAO-FIES est également chargé d'autres activités dans le secteur des statistiques halieutiques:

- la production de manuels et de logiciels informatiques sur la collecte de statistiques halieutiques;
- la contribution au développement et à l'amélioration des systèmes nationaux de statistiques; et
- l'établissement et l'harmonisation de concepts, techniques, classifications et normes pour la collecte, le traitement et la diffusion des données.

5. Certains exemples de manuels et logiciels informatiques développés au cours des dernières années en vue de faciliter la collecte de statistiques halieutiques sont: «*Directives pour la collecte régulière de données sur les pêches de capture*» (1999), FAO Document technique sur les pêches N°382, disponible en anglais, français et espagnol; «*Sample-based fishery surveys: A technical handbook*» (2002), FAO Document technique sur les pêches N°425; et le logiciel ARTFISH, élaboré afin d'aider dans la mise en œuvre d'enquêtes sur les pêches par échantillonnage.

6. La FAO est très consciente des grands problèmes qu'affrontent de nombreux pays dans la collecte de statistiques halieutiques, tels que l'inadéquation des ressources, le manque de personnel qualifié pour recueillir et compiler des statistiques et la non-durabilité des efforts de développement. En particulier, il faut améliorer la collecte de données sur la pêche artisanale, bien que cela puisse s'avérer une tâche très difficile dans certains pays présentant des lieux de débarquement nombreux et éloignés. Généralement, les statistiques relatives à la pêche industrielle et d'espèces de valeur (par exemple le thon) sont plus faciles à obtenir grâce au travail mené par les organes régionaux (par exemple la CICTA).

7. Afin d'aborder ce thème et d'autres liés aux tendances de la pêche, la 25^{ème} session du COFI a adopté en 2003 la «Stratégie visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture – Stratégie STP», qui a ensuite été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU). Le Projet FishCode-STP de la FAO est opérationnel depuis novembre 2004 pour appuyer la mise en œuvre de la «Stratégie» et réaliser des activités visant à améliorer la collecte d'information à l'échelon national ou régional (voir les activités du projet dans la région de la COPACO dans la section ci-après «Activités régionales historiques et actuelles pour le développement des statistiques halieutiques»).

8. Les activités dans le domaine de la normalisation de la collecte de données sont développées en coopération avec le Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches (CWP), qui comprend la participation des organisations régionales qui recueillent et diffusent des statistiques halieutiques. Le FIES

¹ <http://www.fao.org/fi/statist/fisoft/fishplus.asp>

² <http://www.fao.org/fi/website/FIRetrieveAction.do?dom=topic&fid=16140>

fournit le secrétariat de cet organe depuis sa création en 1960 et ses sessions ont lieu environ tous les deux ans en vue d'aborder des thèmes tels que la classification des espèces, les engins et les bateaux de pêche, les modifications aux zones de pêche et d'examiner en permanence les exigences générales des statistiques halieutiques.

Transmission de statistiques halieutiques à la FAO par les pays et territoire de la région de la COPACO

9. Conformément à l'Article XI de la Constitution de la FAO, «...*tous les Etats Membres et les membres associés adressent régulièrement au Directeur général les renseignements statistiques, techniques et autres qui sont publiés ou diffusés par les gouvernements ou qu'ils sont en mesure d'obtenir sans difficulté.*» Outre les pays membres, certains pays non membres et territoires séparés par une partie importante du pays fournissent également des statistiques à la FAO afin que ses données mondiales soient les plus complètes possible.

10. Le plan et les délais de l'enquête annuelle de la FAO sur les statistiques halieutiques mondiales sont les suivants:

- Fin avril: envoi de questionnaires sous format papier et électronique (lorsqu'il existe une adresse de courrier électronique).³
- 31 août: délais de transmission des données à la FAO.
- Rappels et contacts avec les pays n'ayant pas transmis leurs données (en collaboration avec les Représentants et les Bureaux Régionaux de la FAO).
- Début mars: mise à disposition sur Internet des bases de données à jour sur les captures et l'aquaculture mondiales.
- Été: publication des Annuaires FAO Statistiques des pêches.

11. Le nombre de pays de la région de la COPACO qui fournissent à la FAO des statistiques annuelles sur la pêche de capture, les quantités et les pourcentages de statistiques de capture devant être estimés par la FAO et leur degré de répartition par espèce peuvent être considérés comme des indicateurs grossiers de la situation de la collecte de données statistiques sur les captures dans la région. Tous ces indicateurs ont fait preuve d'une baisse généralisée au cours de la dernière année (2005) pour laquelle les statistiques sur les captures sont disponibles.

12. La tendance récente en matière de transmission à la FAO de données sur les captures par les pays et territoires de la région de la COPACO⁴ figure dans le Tableau 1. En moyenne, 22 pour cent des pays et territoires n'ont pas transmis de données pour l'année considérée. Bien que le nombre de pays ayant transmis l'information dans les délais et sous format électronique affiche une tendance positive au cours des dernières années, en 2005 ces chiffres ont baissé, tout comme le nombre total de pays qui fournissaient des données.

Tableau 1. Nombre de transmissions récentes de statistiques sur les captures par les pays et territoires de la région de la COPACO

	2000	2003	2004	2005
N° de pays et territoires qui ont transmis des données	32	28	33	29
N° de pays et territoires qui n'ont pas transmis de données	7	11	6	10
N° de pays et territoires qui ont transmis des données dans les délais	4	7	8	7
N° de pays et territoires qui ont transmis des données sous format électronique (questionnaire électronique de la FAO ou format national)	23	26	30	29

³Il est également possible de télécharger les questionnaires électroniques pour chaque pays sur <ftp://ftp.fao.org/fi/STAT/e-questionnaires/>

⁴Les données considérées comprennent tous les pays et territoires se trouvant géographiquement dans la région de la COPACO, toutes les captures réalisées par le Brésil dans la zone de pêche "41-Atlantique Sud-Ouest", ainsi que les captures réalisées par d'autres pays de la région de la COPACO dans la zone 41.

13. La détérioration de la situation est plus évidente si l'on observe les pourcentages des statistiques sur les captures estimées par la FAO (marquées avec un 'F' dans l'annuaire et la base de données). La forte augmentation des captures estimées en 2004 et 2005 est due au fait qu'un grand pays pêcheur sud-américain n'a pas transmis d'information pour ces années et qu'un plus grand nombre de pays pêcheurs plus petits n'a pas non plus transmis d'information pour 2005 (Tableau 2). Le pourcentage de captures transmises à l'échelon d'espèce a également baissé en 2005, de même que d'autres indicateurs de répartition par espèce dans les statistiques de capture (voir Tableau 3).

Tableau 2. Quantités et pourcentages de statistiques de captures estimées par la FAO ('F')

	2000	2003	2004	2005
Captures non estimées	2.235.718	2.209.942	1.770.473	1.583.419
Captures estimées par la FAO ('F')	38.753	27.696	376.368	405.019
Captures totales	2.274.471	2.237.638	2.146.841	1.988.438
Captures non estimées	98,3%	98,8%	82,5%	79,6%
Captures estimées par la FAO ('F')	1,7%	1,2%	17,5%	20,4%

Tableau 3. Niveau de répartition par espèce dans les statistiques de capture transmises au cours des dernières années

Niveau d'identification	2000	2003	2004	2005
Captures à l'échelon d'espèce	66,4%	64,9%	64,1%	61,8%
Captures à des niveaux taxonomiques plus élevés	23,4%	24,6%	24,9%	27,0%
Captures comme 'poissons marins non identifiés'	10,2%	10,5%	11,0%	11,2%
N° d'espèces statistiques présentant des captures dans la base de données	224	206	221	213
N° de registres (espèce statistique/pays/zone) présentant des captures dans la base de données	772	756	767	749

14. L'identification correcte des espèces débarquées constitue le premier pas pour la collecte de statistiques solides sur les captures. Souvent, l'identification des espèces est une tâche difficile en raison de la grande diversité des espèces capturées en eaux tropicales, la complexité de la taxonomie, le manque de listes d'espèces simplifiées à l'échelon national et le manque de recenseurs sur le terrain qui soient qualifiés. La FAO fournit deux outils afin de faciliter l'identification correcte des espèces débarquées et la transmission de cette information aux institutions nationales, régionales et internationales:

- Les publications du Programme d'identification et documentation des espèces de la FAO (SIDP).
- La «Liste ASFIS des espèces pour des fins de statistiques des pêches».

15. En 2002, le SIDP a produit pour la région de la COPACO une version revue des «*Ressources marines vivantes de l'Atlantique Centre-Ouest*» en trois tomes. Cette publication, de même que d'autres guides et catalogues, peut être téléchargée sur le site Web du SIDP⁵.

16. La liste ASFIS⁶ est un système de classification des espèces dont l'objet est de faciliter la transmission de statistiques halieutiques par les correspondants nationaux et l'échange de données entre organisations de pêche. Dans sa dernière mise à jour (mars 2007), la liste ASFIS comprend 10.685 espèces statistiques. Un total de 1.728 de ces espèces statistiques figure dans les statistiques de la base de données sur les captures et/ou l'aquaculture. Chaque espèce statistique conservée dans un registre dispose d'un code CSISAPA, un code taxonomique, un code alpha-3, un nom scientifique, une classification taxonomique du

⁵ <http://www.fao.org/fi/website/FIRetrieveAction.do?dom=org&xml=sidp.xml>

⁶ <http://www.fao.org/fi/statist/fisoft/asfis/asfis.asp>

niveau de famille et un niveau taxonomique plus élevé. Environ 77% des registres présente un nom anglais, 40% un nom français et 35% un nom espagnol.

17. Un autre thème qui présente un intérêt particulier dans la transmission de statistiques halieutiques dans la région de la COPACO est la conversion de facteurs. D'ailleurs, dans cette région plusieurs espèces commerciales importantes (par exemple les crevettes, langoustes, strombes et requins) sont fréquemment enregistrées comme volume traité et, par conséquent, un facteur de conversion est requis afin d'établir les équivalents en poids vif (captures nominales) au moment de la capture. Pourtant, il est rare que les statistiques de capture transmises à la FAO précisent si un facteur de conversion a été appliqué ou pas, ce qui provoque des doutes et biais dans les analyses de tendances à l'échelon régional, en particulier en ce qui concerne les espèces importantes et surexploitées telles que le strombe rosé (*Strombus gigas*). L'importance du thème du facteur de conversion a été reconnue lors de l'atelier FAO FishCode STP-OSPESCA⁷ "Atelier régional sur l'amélioration des systèmes d'information et de collecte des données sur la pêche", réalisé du 23 au 26 janvier 2006 à San Salvador, El Salvador. Il a été souligné qu'il serait possible de dériver des facteurs de conversion précis à partir d'études d'échantillonnages. Comme suivi à l'atelier, le Projet FishCode-STP de la FAO a soutenu une activité régionale pour le développement de facteurs harmonisés appliqués aux types de produits du strombe rosé (pour plus de détails, voir la section «Activités régionales historiques et actuelles pour le développement des statistiques halieutiques»).

Information pouvant être dérivée des bases de données sur les pêches de la FAO

18. La FAO est l'unique source exhaustive de statistiques halieutiques mondiales et la plupart des documents relatifs à l'examen de la situation de la pêche mondiale, aux tendances passées et aux perspectives futures se basent sur des statistiques de la FAO. La FAO analyse ces statistiques en vue d'étudier les nombreux aspects de la pêche mondiale et, sur la base de ces analyses, conseille les pays membres en matière de politique de pêche. Il existe un vaste éventail d'autres utilisateurs des statistiques halieutiques de la FAO, y compris les responsables des politiques de pêche, les directeurs, chercheurs, agences de développement, représentants industriels, organisations de commerce, gouvernements, organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales, journalistes et sociétés de consultants.

19. Chaque année, des analyses sont publiées portant sur la situation et les tendances et basées sur des statistiques halieutiques de la FAO dans «*La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*⁸». D'autre part, FAO-FIES appuie l'utilisation des statistiques halieutiques de la FAO, recueillies en vue d'étudier divers aspects des tendances de la pêche mondiale. En 1996, il a publié le FAO Document technique sur les pêches «*Chronicles of marine fishery landings (1950-1994): trend analysis and fisheries potential*» (Grainger et Garcia, 1996), qui comprenait plusieurs analyses de tendances basées sur les séries chronologiques en arrière et élargies de la base de données sur les captures mondiales. L'une des analyses a démontré que les principales ressources marines du monde étaient passées par des phases sans développement, de développement, de maturité et de déclin, et que le niveau maximum de production avait été atteint depuis des années dans de nombreuses zones de pêche. La même méthodologie a ensuite été appliquée pour étudier les phases de développement de la pêche dans un contexte national dans un pays de la COPACO (Baisre, 2000⁹) et à l'échelon régional (Garibaldi et Grainger, 2004¹⁰).

20. La collecte des statistiques halieutiques nationales dans les bases de données de la FAO offre la possibilité d'analyser des tendances régionales. Les grandes tendances de la production et du commerce de poisson ont fait l'objet d'une analyse dans le document WECAFC/XIII/07/03 «*Situation et tendances des*

⁷ Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain

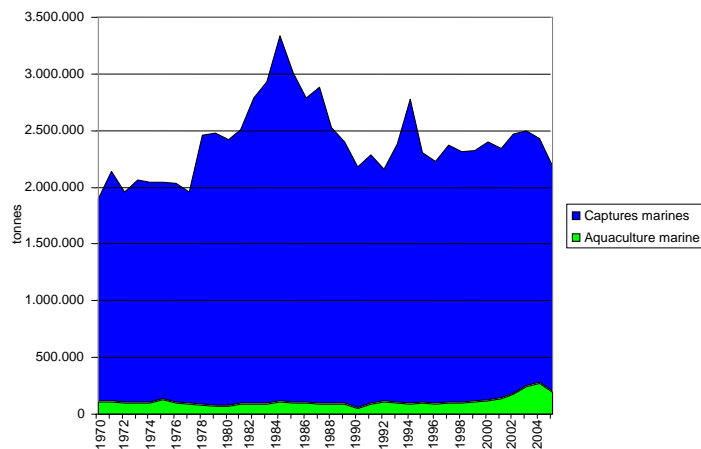
⁸ SOFIA 2006 est disponible sur http://www.fao.org/sof/sofia/index_en.htm

⁹ Baisre, J.A. 2000. *Chronicles of Cuban marine fisheries (1935-1995): trend analysis and fisheries potential*. FAO Document technique sur les pêches, N°394. Rome, FAO. 26 p.

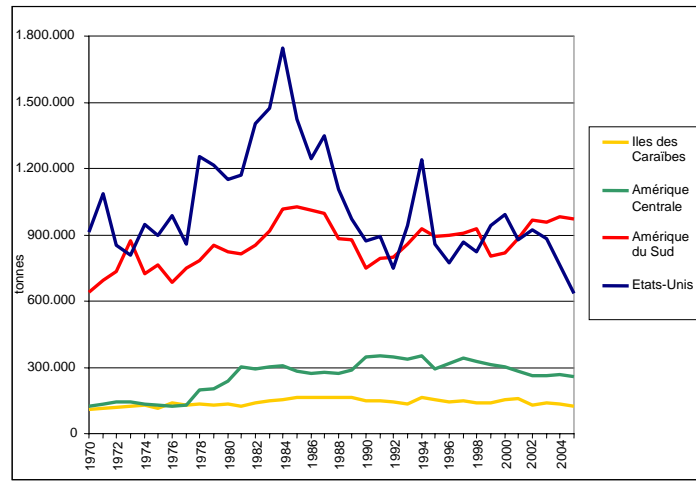
¹⁰ Garibaldi, L. y R. Grainger, 2004. *Chronicles of catches from marine fisheries in the Eastern Central Atlantic for 1950-2000*. Dans : Chavance, P., M. Bâ, D. Gascuel, J.M. Vakily et D. Pauly (eds.), *Pêcheries maritimes, écosystèmes & sociétés en Afrique de l'Ouest : Un demi-siècle de changement*. Actes du symposium international, Dakar (Sénégal), 24-28 juin 2002. 99-112 p. Coll. Rapports de recherche halieutique ACP-UE. Office des publications officielles des Communautés européennes, Bruxelles.

pêches et de l'aquaculture dans la région de la COPACO». Les graphiques suivants visent à montrer d'autres exemples d'information pouvant s'extraire des bases de données de statistiques halieutiques de la FAO.

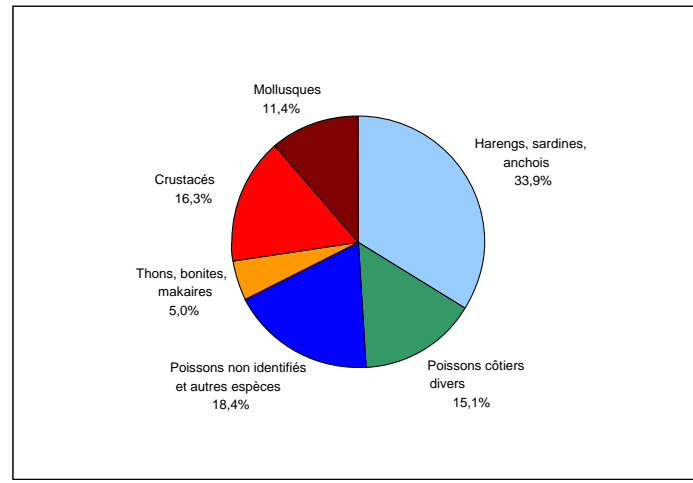
21. Le Graphique 1 montre les tendances des captures marines et de la production aquacole dans la région de la COPACO entre 1970 et 2005. Au cours des dernières années, la production aquacole marine totale a augmenté à environ 250.000 et 270.000 tonnes en 2003 et 2004 respectivement, mais elle a baissé jusqu'à moins de 200.000 tonnes en 2005, une tendance principalement due aux variations des productions du Brésil et des Etats-Unis. La production de la pêche de capture marine a atteint un maximum historique en 1984 et, au cours des dernières années, a diminué et est passée de 2.285.000 tonnes en 2002 à 1.998.000 tonnes en 2005, soit un taux moyen de -4,5 pour cent annuel. La comparaison entre les Graphiques 1 et 2 montre que les principales fluctuations pour la totalité des captures dans l'ensemble de la région de la COPACO correspondent principalement à la tendance aux Etats-Unis, en grande partie en raison des hauts et des bas des captures de menhaden écaillé (*Brevoortia patronus*). La tendance des captures réalisées par les pays et territoires sud-américains de la COPACO montre également diverses fluctuations, avec une pointe au milieu des années 80. Toutefois, contrairement aux Etats-Unis, les captures sont restées stables durant les quatre dernières années. Depuis 1980, les captures totales réalisées par les îles des Caraïbes et les pays centre-américains ont connu des variations minimales, et ont tourné autour d'une moyenne située entre 150.000 et 300.000 tonnes respectivement (Graphique 2). Enfin, le Graphique 3 montre la part des principaux groupes d'espèces des captures totales entre 2002 et 2005 dans la région de la COPACO. Plus du tiers des captures correspond à des petites espèces pélagiques de clupéidés et, en regroupant encore plus les catégories d'espèces dans le Graphique 3, on peut observer que la part des poissons côtiers et autres espèces représente dans son ensemble pratiquement la même quantité, tandis que des ressources de valeur, telles que le thon, les crustacés et les mollusques, correspondent au tiers restant.



Graphique 1. Production de la pêche de capture et de l'aquaculture dans la région de la COPACO (1970–2005)



Graphique 2. Tendances de la production de la pêche de capture par groupes de pays



Graphique 3. Parts des principaux groupes d'espèces des captures totales réalisées entre 2002 et 2005

Activités régionales historiques et actuelles pour le développement des statistiques halieutiques

22. Lors de la création de la COPACO en novembre 1973, la question des statistiques a fait l'objet d'une haute considération puisqu'elle a été placée au premier lieu dans la liste des attributions de la Commission: *«a) promouvoir la collecte de statistiques nationales et de données biologiques sur le secteur des pêches en général et la pêche de crevette en particulier, et contribuer à ces travaux; et veiller à la collecte et à la diffusion de ces données à l'échelon régional.»*

23. La Commission a créé un groupe de travail sur les statistiques halieutiques qui s'est réuni à quatre occasions entre 1978 et 1986. Durant la Septième Réunion de la COPACO (Mexico, Mexique, du 27 au 31 juillet 1987), la Commission a décidé de créer un nouveau groupe de travail sur l'économie et la planification des pêches et a supprimé le groupe de travail sur les statistiques halieutiques, puisque les données statistiques requises pour le nouveau groupe de travail et pour le groupe de travail sur l'évaluation des ressources halieutiques marines seraient fournies directement par le Secrétariat.

24. En mars 2003, la FAO et l'Unité des pêches de la CARICOM (CFU) ont organisé conjointement un atelier sur les «Statistiques halieutiques et gestion des données» en vue de former les administrateurs de données sur les pêches afin d'améliorer leurs capacités de collecte, traitement, stockage et transmission de l'information relative à la situation et aux tendances de leurs pêches de capture marine. Les participants ont reçu une orientation pas à pas sur les concepts méthodologiques et opérationnels qui figurent dans le FAO Document technique sur les pêches N°425, *Sample-based fishery surveys: A technical handbook* (2002).

25. Actuellement, les activités de la FAO pour le développement des statistiques halieutiques dans la région de la COPACO sont mises en œuvre au travers du Projet FishCode-STP de la FAO. En janvier 2006, un atelier a été organisé en collaboration avec OSPESCA «Atelier régional sur l'amélioration des systèmes d'information et de collecte des données sur la pêche» (San Salvador, El Salvador), auquel ont assisté 10 pays centre-américains et des Caraïbes. L'atelier a examiné la situation de la collecte de données statistiques halieutiques dans les pays participants et a émis des recommandations individuelles sur ce qui devrait se faire afin d'améliorer la collecte de données pour les pêches industrielle et artisanale¹¹. Comme suivi à l'atelier, deux activités organisées par le Projet STP en collaboration avec OSPESCA ont eu lieu: a) Accroître le profil de la pêche artisanale dans les politiques nationales du Nicaragua; et b) Améliorer l'information sur la situation et les tendances de la pêche de capture du strombe rosé (*Strombus gigas*) dans la région centre-américaine et des Caraïbes. Le projet mené au Nicaragua vise à améliorer l'information sur le rôle de la pêche artisanale dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, et à intégrer la pêche artisanale aux politiques nationales liées au développement, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

26. Les séries de données relatives aux captures de strombe rosé doivent être revues car certaines données transmises font référence à différents types de produits. Un premier pas dans cette révision des données nationales consiste dans l'obtention de facteurs de conversion fiables et normalisés afin de convertir le poids du produit en son équivalent en poids vif. Dans le cadre du projet sur le strombe rosé, un atelier a été organisé en février 2007 à Panama, Panama, auquel ont assisté cinq pays centre-américains et la République Dominicaine. L'atelier a fourni une bonne vue d'ensemble de la pêche de strombe rosé dans les pays participants. Un facteur de conversion préliminaire a été dérivé à partir de données fournies par les experts nationaux pour calculer le poids de l'animal sans la coquille, comme filet nettoyé. Il a été décidé d'effectuer des enquêtes sur le terrain dans deux pays en vue d'établir les facteurs de conversion qui manquaient. Le travail réalisé dans le cadre de l'enquête sur le terrain a déjà fourni des résultats importants dans l'un des pays concernés. On estime qu'une fois que le travail sur le terrain sera terminé, les facteurs de conversion pour divers degrés du traitement du strombe rosé obtenus pour les pays centre-américains pourraient être comparés à ceux appliqués dans d'autres régions de la COPACO, en vue d'établir des facteurs de conversion communs dans toute la région.

Action suggérée par la Commission

27. La Commission est invitée à commenter la détérioration apparente de la situation de la collecte et de la transmission de statistiques halieutiques dans certains pays de la région, malgré l'adoption de la Stratégie STP en 2003. Le Département des pêches de la FAO souhaite établir si cette situation est due à une détérioration des systèmes de collecte de données nationales, à des limitations financières, à un changement de l'institution nationale chargée des statistiques halieutiques, à une faible reconnaissance de l'importance des statistiques halieutiques comme appui pour un aménagement durable des pêches, ou si le manque de transmission de données à la FAO est simplement dû à des problèmes de communication et, dans ce cas, de quelle manière celle-ci pourrait être améliorée.

28. Les délégués sont également invités à communiquer leur opinion sur les principaux thèmes dans le domaine des statistiques halieutiques à l'échelon régional (par exemple les facteurs de conversion) pour lesquels la FAO et la COPACO pourraient envisager de prendre des initiatives.

¹¹Le rapport de l'atelier, qui comprend également les rapports nationaux, est disponible sur http://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/fishcode/stf/Workshop_23-1-06/ReportOSPESCA_FAO_es.pdf